



INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ

Préfecture de l'Aisne

7 JUIL. 2015

Secrétariat préfet

PRÉFECTURE DE L'AISNE

ARRIVÉE

7 JUIL. 2015

SERVICE DU COURRIER

COPIE

Le Délégué Territorial

Reçu le

15 JUIL. 2015

Dossier suivi par :

ENV/ICPE

Le Directeur de l'INAO
à

Monsieur le Directeur de la D.D.T de l'Aisne
50, Boulevard de Lyon
02011 LAON CEDEX

Tél. : 03 26 55 95 00

Mail : INAO-EPERNAY@inao.gouv.fr

Epernay, le 25 juin 2015

V/Réf : Affaire suivie par Mme GERZAGUET
8799

N/Réf : EC/CM/YW/DB 15.429

Objet : installation classée.

Par courrier en date du 22 mai 2015 vous avez bien voulu me faire parvenir, pour examen et avis, une demande présentée par le GAEC DU MOULIN LARZILLIERE qui souhaite obtenir l'autorisation d'étendre un atelier à 1 025 veaux de boucherie et 90 bovins à l'engraissement sur le territoire de la commune de CLAIRFONTAINE avec des zones d'épandages d'effluents sur cette même commune ainsi que plusieurs autres situées dans les départements de l'Aisne et du Nord et répertoriées ci-après.

Les communes de Clairefontaine, Mondrepuis, la Flamengrie, Châtillon lès Sons, la Neuville Housset, Marle, Wimpy, Fourmies et Wignehies sont comprises dans l'aire géographique de l'IGP "Volailles de la Champagne".

De plus, les communes suivantes sont également comprises dans l'aire géographique de l'AOC "Maroilles" :

Clairefontaine (11 producteurs de lait), Mondrepuis (9 producteurs de lait), la Flamengrie (20 producteurs de lait), Wimpy (7 producteurs de lait), Wignehies (6 producteurs de lait), Fourmies (1 producteur de lait).

Après étude du dossier, je vous informe que l'INAO n'a pas de remarque à formuler sur ce projet, dans la mesure où celui-ci n'a pas d'incidence directe sur les AOC et IGP concernées.

Pour le Directeur
et par délégation,


Eric CHAMPION

Copie transmise à la Préfecture 02

INAO - Unité Territoriale Nord-Est

SITE D'EPERNAY

43ter, Rue des Forges

51200 EPERNAY

TEL : 03 26 55 95 00 - TELECOPIE : 03 26 54 48 98

www.inao.gouv.fr